



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

*BULLETIN HEBDOMADAIRE*

*"Iteka n'Ijambo"*

*Uwo uri wese ubahirizwa*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N°339 DU 10 AU 16 OCTOBRE 2022**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 2 personnes tuées toutes retrouvées cadavres, 2 victimes de VBG, 1 torturée et 71 arrêtées arbitrairement<sup>1</sup>.

Parmi les victimes figure 1 jeune homme violé.

Des membres de la milice Imbonerakure, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt

comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, au droit à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Des questions liées aux faits sécuritaires, à la justice et aux DESC ont été relevées dans les différentes localités du pays.

## **LES GRANDS TITRES**

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES*

*II. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS*

*III. AUTRES FAITS SECURITAIRES*

<sup>1</sup>Ces personnes sont des membres du parti CNDD-FDD arrêtés en grande partie par des membres de la milice Imbonerakure pour des raisons diverses dont un conflit d'intérêt.

## CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</i>	3
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE</i>	3
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	3
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	3
<i>I.2.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	3
<i>I.2.2. DES PERSONNES TORTUREES</i>	4
<i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	4
<i>I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	4
<i>I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i>	5
<i>I.4. DE LA JUSTICE</i>	5
<i>II. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS</i>	5
<i>III. DES FAITS SECURITAIRES</i>	5
<i>IV. CONCLUSION</i>	7

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b><i>BSR</i></b>	<i>: Bureau Spécial de Recherche</i>
<b><i>CDS</i></b>	<i>: Centre de Santé</i>
<b><i>CNDD-FDD</i></b>	<i>: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
<b><i>CNTB</i></b>	<i>: Commission Nationale Terres et Autres Biens</i>
<b><i>COGERCO</i></b>	<i>: Compagnie de Gérance du Coton du Burundi</i>
<b><i>DESC</i></b>	<i>: Droits Economiques, Sociaux et Culturels</i>
<b><i>OPJ</i></b>	<i>: Officier de Police Judiciaire</i>
<b><i>REGIDESO</i></b>	<i>: Régie d'Eau et d'Electricité</i>
<b><i>TGI</i></b>	<i>: Tribunal de Grande Instance</i>
<b><i>VBG</i></b>	<i>: Violences Basées sur le Genre</i>

## **I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

### **I.1. DU DROIT A LA VIE**

#### **I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES**

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Muha, Bujumbura mairie***

Dans la matinée du 15 octobre 2022, en bas de la clôture de chez Sebatutsi, dans un champ de manioc, quartier Kizingwe-Bihara, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura mairie, un corps sans vie d'un homme originaire de la localité de Kurusaka, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, a été retrouvé gisant dans le sang. Selon des sources sur place, la langue de la victime avait été amputée. Selon les mêmes sources, après un constat de la police, ce corps a été conduit dans une morgue de l'un des hôpitaux de la municipalité de Bujumbura.

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Bukirasazi, province Gitega***

En date du 10 octobre 2022, vers 12 heures, dans une brousse, sur la colline Nyambuye, commune

Bukirasazi, province Gitega, un corps sans vie d'Isaac Manirakiza, âgé de 31 ans, célibataire, originaire de la colline Rugazi, commune Bugenyuzi, province Karuzi, a été retrouvé gisant dans le sang. Selon des sources sur place, ce corps présentait des blessures au niveau du visage montrant qu'il a été tué à coups de machettes. Selon les mêmes sources, avant de quitter la Tanzanie où il était allé depuis un certain temps à la recherche du travail, il avait communiqué avec sa famille qu'il apportait une somme de 500 mille fbu, 8 kilogrammes d'arachides, un téléphone portable et un vélo. Cependant, tous ces biens n'ont pas été trouvés à côté du cadavre, ce qui fait penser qu'Isaac Manirakiza a été tué et dépouillé de tous ces biens par ces gens non identifiés.

### **I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

#### **I.2.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE**

##### ***Un homme violé en commune et province Kayanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2022, indique qu'en date du 5 octobre 2022, dans la nuit, sur la colline Kavumu, zone Murima, commune et province Kayanza, Emmanuel Nahayo, cultivateur, âgé de 23 ans, originaire de la colline Ngoma, commune Kabarore, province Kayanza, a été violé par Anicet Sindikubwayo, chef de colline Kavumu, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Emmanuel Nahayo qui vivait chez Anicet depuis mars 2022, avait commencé à subir des violences sexuelles au mois de juin 2022, pendant la nuit quand il dormait dans sa chambre. En date du 5 octobre 2022, la journée, il avait tout révélé à la femme d'Anicet Sindikubwayo et celle-ci lui avait demandé de lui faire signe en toussant plusieurs de fois dès que son mari commençait à le violer. Selon les mêmes sources, quand cet homme est revenu comme d'habitude pour le violer, Emmanuel Nahayo a réagi conformément à ce que cette femme lui avait dicté et c'est ainsi

qu'Anicet a été attrapé en flagrant délit. Cette femme les a battus à coups de bâton avant de chasser la victime. Cette dernière s'est rendu au CDFC pour rapporter les faits et le responsable dudit centre a porté l'affaire à l'administrateur communal qui a alors ordonné l'arrestation du présumé auteur en date du 6 octobre 2022. Ce dernier a été conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza tandis que la victime a été transférée au Centre Seruka de Bujumbura pour la prise en charge médicale et psychologique.

##### ***Une fille violée et mariée de force en commune Gishubi, province Gitega***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2022 indique qu'en date du 21 septembre 2022, vers 20 heures, sur la colline Ruhande, commune Gishubi, province Gitega, J.I., âgée de 16 ans, a été violée et mariée de force par Onesphore Niyikigongwe, âgé de 20 ans, commerçant. Dans l'après-midi, la victime avait été invitée par Onesphore à prendre un verre ensemble dans sa

boutique. Selon des sources sur place, la victime qui venait de passer quelques heures dans cette boutique, a demandé à Onesphore de l'accompagner chez elle dans la nuit mais il a refusé et l'a plutôt violée. Selon les mêmes sources, la victime est arrivée à la maison, vers 23 heures, en train de pleurer, a expliqué ce qui lui est arrivée mais ses parents ont refusé de la recevoir et l'ont fait retourner chez Onesphore Niyikigongwe, la même nuit. Le lendemain, Sévérin Ndayizeye, OPJ de la commune Gis-

### **I.2.2. DES PERSONNES TORTUREES**

#### ***Un chef de colline torturé en commune Kibago, province Makamba***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique qu'en date du 9 octobre 2022, sur la colline et zone de Kiyange, commune Kibago, province Makamba, Prosper Niyogakiza, chef de cette colline, membre du parti CNDD-FDD, a été battu et blessé à coups de poing au niveau de la poitrine, de la tête et des organes génitaux par un groupe de trois membres de la milice Imbonerakure dont Yusuf, leur chef, tous résidents sur cette même colline. Selon des sources sur place, ces membres de

### **I.3. DU DROIT A LA LIBERTE**

#### **I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES**

#### ***Trois personnes enlevées en commune et province Kayanza<sup>2</sup>***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 octobre 2022 indique qu'en date du 24 septembre 2022, de 21 heures à 22 heures, en commune et province Kayanza, J.M.alias S. résidant au quartier Kigwati, mécanicien des motos et membre du parti CNDD-FDD, E. résidant au quartier Gati, sentinelle à la brigade anti-corruption à Kayanza et J.,résidant au quartier Mukoro, retraité ont été enlevés un à un, à leur domicile par des agents du SNR accompagnés par Léonard Ngendakumana, responsable provincial du SNR, à bord d'un véhicule. Selon des sources sur place, dans l'après-midi, des membres de ce parti avaient participé à une marche manifestation pour remercier le président de la République pour les œuvres réalisées tandis que ces trois personnes n'avaient pas rejoint les autres et faisaient un débat autour des réalisations du prési-

hubi a arrêté le présumé auteur mais quelques heures après, il l'a relâché suite à l'arrangement à l'amiable des parents des deux parties. Celles-ci se sont convenues d'aller à l'Etat-Civil pour marier Onesphore et la victime mais l'Administrateur de la commune Gishubi, Marie Chantal Nduwayezu s'y est opposé. Après, la victime est descendue en zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie où Onesphore a fait louer une maison pour y vivre ensemble avec le présumé auteur.

la milice Imbonerakure ont battu ce chef de colline en complicité avec Seth Minani, représentant collinaire du parti CNDD-FDD, ex-chef de cette colline au cours du mandat passé. Selon les mêmes sources, Prosper est tombé en syncope suite à ces coups infligés par ces membres de la milice Imbonerakure et il a été conduit au CDS de Kiyange avant son transfert à l'hôpital de Makamba, en date du 10 octobre 2022. La population est intervenue pour secourir le chef de colline en arrêtant Yusuf et l'a conduit à une position policière dont le responsable l'a relâché juste après.

dent de la République, chez un certain Ndayisaba où ils prenaient du jus. Selon les mêmes sources, Syoti les a enregistrés et a envoyé un message audio dans le groupe Whatsapp appelé "bene Samuragwa" (descendants de l'héritier) des membres dudit parti.

#### ***Une personne portée disparue en commune et province Kirundo<sup>3</sup>***

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 décembre 2017 indique qu'E.N.de Gasura commune Vumbi, province Kirundo, travaillant au Tribunal de Résidence Vumbi est introuvable depuis le 27 novembre 2017 dans tous les cachots de la province Kirundo, selon les sources de sa famille. Il avait été arrêté en date du 24 novembre 2017 et conduit au cachot du SNR à Kirundo.

<sup>2</sup>Le cas avait été rapporté par la Ligue Iteka au Bulletin hebdomadaire Iteka n°Ijambo n°337 comme des personnes portées disparues mais celles-ci ont été retrouvées à la prison de Mpimba, Bujumbura Mairie, en date du 14 octobre 2022.

<sup>3</sup>Le cas avait été rapporté par la Ligue Iteka au Bulletin hebdomadaire Iteka n°Ijambo n°97 comme une personne portée disparue mais celle-ci a été retrouvée.

### ***1.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT***

#### ***Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buhiga, province Karuzi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique qu'en date du 7 octobre 2022, sur la colline Kanyange, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Venant Ndikumugongo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 60 ans, a été arrêté par des membres de la milice Imbonerakure dont Rachidi Niyorugira, âgé de 36 ans, accompagné par Cyriaque, secrétaire du parti CNDD-FDD sur la même colline en complicité avec un fils de la victime, Jean Claude Girukwishaka, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 27 ans. Selon des sources sur place, Venant Ndikumugongo a pris une vache chez son fils et l'a vendue alors que son fils Jean Claude n'était pas à la maison. La belle fille a informé son mari que la vache venait d'être vendue par son père. Selon les mêmes sources, Jean Claude a porté plainte chez un OPJ à Karuzi contre son père auquel il accusait de lui avoir volé une vache. Cet OPJ a délivré un mandat d'arrêt contre Venant et ce document a été donné à Rachidi et Cyriaque. Ces derniers ont arrêté le père de Jean Claude et ils lui ont exigé de payer une somme de 265000 fbu à son fils avant de le libérer alors que cette vache avait été prêtée à Jean Claude pour l'aider à avoir du fumier, selon Venant Ndikumugongo. En date du 6 octobre 2022, ce dernier avait demandé à une de sa fille mariée de lui apporter un des moutons qu'il lui avait prêté pour avoir du fumier afin de le vendre et payer l'engrais chimique mais cette fille lui en a refusé en lui répondant que ses

### ***1.4. DE LA JUSTICE***

#### ***Un militaire arrêté en commune Butaganzwa, province Kayanza***

En date du 13 octobre 2022, le matin, sur la colline Nyarurama, commune Butaganzwa, province Kayanza, Major Daniel Nibirantiza, a été arrêté et conduit au camp Kayanza sur un mandat d'arrêt d'Isaac Nyingabira, Procureur de la République près la Cour d'Appel de Ngozi. Il était accusé d'avoir facilité l'évasion de Joselyne Nisabwe, responsable des finances de l'usine de dépulpage de "Kayanza International Joe Speciality Coffee". En date du 12 octobre 2022, cette femme a quitté Bujumbura sous l'escorte du major Daniel Nibirantiza jusqu'à Kayanza à bord d'un véhicule de type jeep

frères lui avaient interdit de donner une bête à leur père disant qu'il n'a plus le droit sur le bétail. Venant Ndikumugongo a porté plainte auprès de l'administrateur qui a alors ordonné d'arrêter son fils et les 2 membres de la milice Imbonerakure.

#### ***Soixante-dix membres de la milice Imbonerakure arrêtés en commune et province Muyinga***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique qu'en date du 9 octobre 2022, vers 15 heures, sur la colline Mukoni, commune et province Muyinga, soixante-dix membres de la milice Imbonerakure dont Vianney alias Ndiefi, enseignant à l'ECOFO Mizuga, ont été arrêtés chez cet enseignant, par des membres de la milice Imbonerakure de cette localité, dirigés par leur chef, Shabani Nimubona. Selon des sources sur place, parmi eux, il y avait des gens venus des provinces de Cankuzo, Karuzi et Kayanza et ils disaient que Vianney les avait mentis qu'ils allaient participer à une réunion de son association préparant une visite des partenaires afin de les y faire adhérer. Selon les mêmes sources, ces membres de la milice Imbonerakure les ont dépouillés de leurs biens comme des téléphones portables, de l'argent, un chèque qui allait servir de retrait d'argent à donner aux participants. Vianney avait promis à chacun une somme de 40 000 fbu après la réunion. Ils ont été libérés après avoir exhibé à ces Imbonerakure une ordonnance ministérielle de cette association que Vianney leur avait partagée lors de la convocation de cette réunion.

afin de payer des employeurs et des caféiculteurs qui attendaient leur argent depuis avril 2022 et elle était accompagnée par Janvière Kanyana administratrice communale de Butaganzwa. Arrivé à Bugarama, le véhicule transportant le major et Joselyne a laissé celui de l'administratrice qui ne les a plus revus jusqu'à son arrivée à Kayanza, le soir. Major Daniel a été appelé afin d'emmener Joselyne à Kayanza et vers 23 heures, Daniel a indiqué qu'il allait venir avec Joselyne le lendemain à 7 heures du matin à la BCB agence Kayanza où était viré l'argent. Cependant, le matin vers 9 heures, Daniel s'est présenté seul à la BCB tout en indiquant que Joselyne s'est évadée.

## II. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

### ***Des habitants privés d'eau suite aux travaux de construction de la permanence du parti CNDD-FDD en commune et province Bururi***

Depuis la nuit du 14 octobre 2022, des habitants de la sous-colline Kabuye et ceux d'une partie du quartier Rumonyi, commune et province Bururi ont été privés de l'eau potable suite aux travaux de construction de la permanence provinciale du parti CNDD-FDD dans le même quartier. Selon des sources sur place, des vannes qui alimentaient en eau potable ces localités ont été fermées par Jean Bosco, agent de la Régie communale de l'eau sur l'ordre de l'administrateur communal de Bururi, Félix Niyongabo. Les habitants de ces localités grognent que leurs droits à l'eau potable ont été violés et ont demandé la réouverture des vannes fermées. Signalons que depuis le matin du 15 octobre 2022, des membres du parti CNDD-FDD ont commencé des travaux de construction du premier niveau de cette permanence provinciale.

### ***Plus de 400 familles expropriées en commune Rugombo, province Cibitoke***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique que depuis le début du

## III. DES FAITS SECURITAIRES

### ***Deux personnes blessées en commune et province Bubanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique qu'en date du 28 septembre 2022, vers 17 heures, sur la colline Buhororo I, commune et province Bubanza, César Nizigiyimana et Darius Irakoze, membres d'une même famille ont été blessés suite à un incendie survenu dans leur maison qui contenait de l'essence servant de commerce clandestin. Selon des sources sur place, les victimes ont été évacuées à l'hôpital de Bubanza avant d'être transférées à l'un des hôpitaux de Bujumbura Mairie.

### ***Un incendie déclaré en commune Muha, Bujumbura Mairie***

En date du 13 octobre 2022, au quartier Ruziba, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, une dizaine d'échoppes et de restaurants se trouvant autour du marché moderne de Ruziba ont pris feu suite à un incendie causé par un court-circuit du courant électrique de la REGIDESO. Selon des

sources sur place, plusieurs kiosque et restaurants qui se trouvaient autour de ce marché ont pris feu. Selon les mêmes sources, la police de protection civile a dépêché un camion extincteur pour éteindre le feu.

mois d'octobre 2022, sur la sous-colline Mbaza-Miduha, colline Rukana II, commune Rugombo, province Cibitoke, plus de 400 ménages de cette localité ont été chassés de leurs terres d'une étendue de plus de 80 hectares par des membres de la milice Imbonerakure sur l'ordre du Gouverneur de cette province, Carême Bizozwa. Selon des sources sur place, parmi ces familles expropriées, il y a Charles Kubwimana, Adrien Nyabuzungu, Issa Ngendakumana, Issa Mirage, Kurubone, Floribert Gahungu, Vyimana, Ntantege, Jean Nepomsene Bukuru, Emmanuel Ntakonzobigira, Jonathan Ntakirutimana, Norbert Nzeyimana, Jacques Nzohabonimpa, Bucumi, Bayira, Butoyi Justine, Ntakonzobigira, Baranshaha, Félicien Sindibutume, Gaspard Ntibazonkiza, Emmanuel Binguyeko, représentant les autres. Selon les mêmes sources, ces derniers avaient saisi la CNTB avant la fin de son mandat mais leurs propriétés ont été octroyées à la COGERCO pour y cultiver du coton. Ces occupants de Mbaza-Miduha vivaient sur ces terres légalement depuis plus d'un siècle.

sources sur place, plusieurs kiosque et restaurants qui se trouvaient autour de ce marché ont pris feu. Selon les mêmes sources, la police de protection civile a dépêché un camion extincteur pour éteindre le feu.

### ***Un fusil de type kalachnikov et un imperméable saisis en commune Muha, Bujumbura Mairie***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique qu'en date du 9 octobre 2022, vers le matin, au quartier Kajiji, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, un fusil de type kalachnikov et un imperméable de police ont été saisis lors d'une fouille perquisition par des policiers chez Ferdinand Minani alias Museveni, membre du parti CNDD-FDD, chef de quartier Kajiji, cousin de la femme du Commissaire de Police Général Alain Guillaume Bunyoni, ex-Premier Ministre du Burundi. Selon des sources sur place, Ferdinand Minani a été arrêté avant d'être libéré sur place après avoir indiqué que le fusil et cet imperméable appartenaient à un policier qui les

avait laissés dans son ménage. Selon les mêmes sources, le policier ayant laissé ses effets chez Ferdinand a été interpellé et a été conduit au cachot de l'ex BSR. Cette fouille perquisition a été également opérée dans ce même quartier, chez une belle sœur de Bunyoni mais aucun n'objet compromettant n'a été trouvé.

***Des vols à main armée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique que dans la nuit du 2 au 3 octobre 2022, vers 1 heure, au quartier Jabe, zone Bwiza, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, des gens non identifiés ont attaqué et tabassé Candide, vieille femme avant de lui voler des bijoux en or et en argent. Dans cette même nuit, ces bandits ont aussi volé 4 téléphones portables et une somme d'argent non précisée chez Clovis, fils de Candide, vendeur des téléphones portables. Selon les mêmes sources, ces vols ont été signalés également dans des ménages du quartier Jabe alors que des patrouilles nocturnes sont régulièrement opérées par un groupe des membres de la milice Imbonerakure dirigés par Jacques Baranyizigiye, armé de machettes, de couteaux et des armes à feu.

***Une explosion de grenade en commune et province Cankuzo***

En date du 15 octobre 2022, vers 10 heures, dans les enceintes du commissariat provincial de police, au centre-ville, commune et province Cankuzo, une grenade s'est explosé. Selon des sources sur place, cette explosion a eu lieu quand les habitants de la localité étaient en train de brûler des immondices sans savoir qu'il y avait une grenade. Selon les mêmes sources, cette explosion n'a pas occasionné des dégâts tant matériels qu'humains.

***Des membres de la milice Imbonerakure impliqués au vol en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique que dans la nuit du 2

octobre 2022, sur la colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Louis Ndikumana, Ferdinand Ntaconayigize, Phillippe Ndayiragiye et Floribert alias Bébé, tous Imbonerakure et membres du comité mixte de sécurité en patrouille nocturne ont volé une somme de 800 mille fbu à Jérémie alias Washaje, vendeur du lait et propriétaire de la maison. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont ligoté Pierre Ndayikeza, Prime Girukwishaka et Longin Haragakiza qui veillaient sur cette maison et ils sont aussi entrés dans la maison où ils ont ligoté aussi Jérémie alias Washaje avant de lui voler son argent et de boire du lait qui restait à vendre. En date du 3 octobre 2022, a appelé Emmanuel Nkeshimana, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD en province Bujumbura rural pour lui parler du vol de ses biens par ces Imbonerakure. Selon les mêmes sources, le lendemain, Emmanuel Nkeshimana s'est rendu sur terrain pour s'enquérir de la situation mais ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

***Plus de 102 ménages exilés en Tanzanie suite à la famine en province Kirundo***

Du 1<sup>er</sup> au 16 octobre 2022, plus de 102 ménages ont quitté leurs ménages de la province Kirundo et ont fui vers la Tanzanie suite à la famine. Selon des sources sur place, parmi eux, il y a 62 ménages de la commune Busoni, 33 ménages de Bugabira et 7 ménages de Kirundo. Selon les mêmes sources, avant de désertir leurs ménages, les habitants vendent tous leurs biens excepté leurs maisons et leurs terres. Pour venir en aide à la population de cette province, le PAM a déjà commencé l'identification des collines les plus touchées et il s'agit des collines Gatete, Rwibikara, Gatere et Marembo en commune Busoni ; Kiri, Kiyonza et Gaturanda en commune Bugabira ; Ceru, Cewe et Rukuramigabo en commune Kirundo.

#### *IV. CONCLUSION*

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, au droit à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des cas liés aux faits sécuritaires, des droits économiques, sociaux et culturels et à la justice dans les différentes localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.